

# Une histoire de l'éducation sexuelle en France : une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980)

Alain Giami

► **To cite this version:**

Alain Giami. Une histoire de l'éducation sexuelle en France : une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980). *Sexologies*, Elsevier, 2007, 16 (3), pp.219-229. <10.1016/j.sexol.2007.06.001>. <inserm-00167498>

**HAL Id: inserm-00167498**

**<http://www.hal.inserm.fr/inserm-00167498>**

Submitted on 21 Aug 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Une histoire de l'éducation sexuelle en France : une médicalisation progressive de la sexualité (1945-1980)****A History of Sex Education in France : a progressive medicalisation of sexuality (1945-1980)****Por una historia de la educación sexual en Francia: una medicalización progresiva de la sexualidad (1945-1980)**

GIAMI Alain (PhD)  
Directeur de recherche à l'INSERM

Adresse de correspondance :  
U 822  
82 rue du Général Leclerc  
94276 Le Kremlin Bicêtre Cedex

Email : [giami@vjf.inserm.fr](mailto:giami@vjf.inserm.fr)

**Résumé :**

L'éducation sexuelle s'inscrit dans une histoire dans laquelle les sexologues français se sont illustrés au cours des années soixante-dix, au moment du renouveau de la sexologie française qui a accompagné la diffusion de la contraception, la libéralisation de l'avortement et la diffusion des travaux des sexologues américains Masters & Johnson. L'article revient sur l'histoire de l'éducation sexuelle en France depuis 1945 qui est marquée par une première époque au cours de laquelle les médecins, les pédagogues et les psychologues sont unis pour condamner les manifestations sexuelles des adolescents (masturbation et relations sexuelles) sur la base d'une argumentation inspirée de la morale chrétienne et de la prévention des maladies vénériennes. Au cours d'une deuxième époque, apparaissent les psychanalystes et les psycho-pédagogues qui avancent l'idée du développement psycho-sexuel pour justifier la nécessité de limiter la masturbation et les relations sexuelles chez les adolescents. Enfin l'apparition des sexologues dans ce domaine au milieu des années soixante-dix est marquée par des attitudes plus libérales en ce qui concerne la masturbation et la poursuite de l'argumentation du développement psycho-sexuel pour retarder l'entrée dans les relations sexuelles. Les positions de ces sexologues ont fait l'objet d'un vaste débat public qui a opposé les tenants de la morale traditionnelle à ceux qui revendiquaient la libération sexuelle. L'article discute les relations entre les argumentations normatives fondées sur la science (et notamment la psychologie) et la morale sexuelle qui en découle.

**Mots clé : éducation sexuelle, psychologie, médicalisation, morale sexuelle, France**

**Summary:**

Sex education takes place in a broader historical process, in which, in the seventies, French sexologists became famous, in the course of the renewal of French sexology: at the time, the use of contraception became widespread, abortion was liberalized and the works of two major American sexologists, Masters & Johnson became famous. This article traces the history of sex education in France since 1945. During the first significant period, physicians, pedagogues, and psychologists were united to decry teenagers' sexual manifestations (masturbation and sexual intercourse). Their argumentation was based on a Christian inspired morality and on prevention against venereal diseases (sexually transmitted infections). During a second period psychoanalysts and psycho-pedagogues put forward the notion of psychosexual development to justify the need for limiting adolescent masturbation and sexual intercourse. Eventually, the emergence of sexologists in this field in the mid-seventies was marked by more liberal attitudes towards masturbation. They continued using the psycho-sexual argumentation to postpone teenage access to sexual intercourse. These sexologists' positions gave way to a great public debate opposing traditional morality proponents and those who were engaged in the sexual liberation process. The paper opens a discussion about the relations between normative arguments based on science (and on psychology) and sexual morality.

**Key words :** sex education, psychology, medicalisation, sexual morality, France

**Resúmen:** La educación sexual se inscribe en una historia en la que los sexólogos franceses se han ilustrado a lo largo de los años setenta, en el momento de la renovación de la sexología francesa que ha acompañado la difusión de la anticoncepción, la liberación del aborto y la difusión de los trabajos de los sexólogos americanos Masters & Johnson. El artículo vuelve sobre la historia de la educación sexual en Francia después de 1945 que estuvo marcada por una primera época durante la cual los médicos, pedagogos y psicólogos se unieron para condenar las manifestaciones sexuales de los adolescentes (masturbación y relaciones sexuales) sobre la base de una argumentación inspirada en la moral cristiana y en la prevención de las enfermedades venéreas. A lo largo de una segunda época, aparecieron los psicoanalistas y los psico-pedagogos que avanzaron la idea del desarrollo psico-sexual para justificar la necesidad de limitar la masturbación y las relaciones sexuales de los adolescentes. Por último la aparición de los sexólogos en este dominio hacia la mitad de los años setenta, estuvo marcada por actitudes más liberales en lo concerniente a la masturbación y la persecución de un argumento del desarrollo sexual para retardar la entrada en las relaciones sexuales. Las posiciones de estos sexólogos fueron objeto de un amplio debate público que opuso a los partidarios de la moral tradicional y a los que reivindicaban la liberación sexual.

**Palabras clave:** educación sexual, psicología, pedagogía, moral sexual, Francia.

## **Abridged version**

In the mid-seventies, the renewal of French sexology was closely related to the development of sex education. The major works published in this field were those of a small number of physicians numbering among the most visible 'new sexologists' of the time. Gilbert Tordjman, a founding member both of the French Society of Clinical Sexology and of the World Association for Sexology (WAS), was one of the most noticeable.

Sex education appeared, at the time, as a full-fledged area of sexology: sexologists became interested in the subject and their work produced a major cultural impact. Moreover, sex education began to build up new characteristics: on one hand, arguments were grounded on medical and scientific knowledge -mainly in the field of psychology and child and adolescent development; on the other hand, a positive conception of non-reproductive sexual activity is developed which filled a central position in the life and harmony of the couple.

This article traces the evolution of ideas which founded sex education over a period, beginning in 1945, which was marked by a climate of 'modernization' (a key word to understand this period) punctuated by the events of May 68, and ending in the late seventies: a period marked by the diffusion of oral contraception and the de-penalization of abortion.

### **From 1945 to 1968: Preparation to Marriage and Family Life**

The first phase of this period -approximately until 1968- was marked by a new interest for sex education, shyly rekindling traditional sex education objectives by using new educational, psychological and medical arguments. One could observe, the first steps towards a new way of considering the introduction of sex education in public schools, but this will eventually lead the thought that the task is totally impossible. The objectives of public schools as to sex education are clearly stated: sexuality is assimilated/reduced to reproduction and any information must exclusively aim at turning children and adolescent's attention away from sexual practice. The educational discourse must become a substitute to the secret culture children elaborate in school playgrounds. Eventually, non-religious public schools take this opportunity to reassert their purpose to provide moral education without opposing religion-inspired moral principles.

Physicians seemed to be quite involved in the struggle to protect adolescents against the wrongdoings of sexuality. Regarding women, Germaine Montreuil-Strauss's works are significant. She had been presiding -since 1925- a *Committee on Women's Education* within the Disease Prevention Society, when she started a crusade to protect 'adolescent girls', to inform them about the risks of sexuality and to praise the worthiness of continence, marriage

and maternity while never mentioning a word about contraception. 'We are not willing to accept the fact that a sexual impulse is as natural as hunger. We also assert that this instinct is powerful but dangerous; we must not only moderate its expression but also its simple and natural development.' (Montreuil-Strauss, 1956, 11). As regards men, Dr. Gilbert-Robin (1893-1967), who was a well known neuropsychiatrist, specialized in the medical treatment of 'difficult children' suggested sustaining repressive educational approaches by the aid of medical treatments. This first phase in the history of sex education remained deeply marked by postures that were based on a conception of sex life which was almost exclusively centered on reproduction and finalized in the context of marriage.

#### **Of the Influence of Psychoanalysis on Sex Education: André Berge**

Dr. André Berge (1902-1995) ideas were directly correlated to Freudian positions considering his notions on development and psycho-sexual maturity. Infantile sexuality was acknowledged, but considered as uncompleted or perceived as an unfinished step of so-called psycho-sexual development. Allowing its expression in this state on incompleteness could compromise its development; it would therefore never be finalized in the maturity of adult sexuality. Things appeared to be much more complicated as to adolescents - to the extent that their sexual maturity is not as psychologically problematic as that of children. However, they happened to be in contradiction with social norms which retained adolescents in a state of immaturity. Because the argument of incompleteness had met its limits in the case of adolescents, the author resorted to social standards. In addition, child masturbation was still treated as pathological, more or less as an offence.

#### **The Seventies: the Recognition of 'Juvenile' Sexuality**

The second period, as to sex education, was marked by the onset of sexologists and gynecologists in this field. It paralleled the diffusion of the contraceptive pill. The Neuwirth law allowing the use of the pill was voted on December 8th, 1967. May 1968 events began with students claiming a right to enter female students' rooms on Nanterre University campus. Sexuality changed statuses. Some medical sexologists acknowledged the legitimacy of an 'erotic function' and positively contributed to the dissociation of sexual activity and procreation. Masturbation will no longer be considered as a pathological form and 'pre-conjugal' sexual intercourse will no longer be forbidden. The objective of sex education will then be to back up the liberation of moral standards and to prepare the way for a progressive maturation of erotic functions within adult couples. Sex education no longer ambioned/planned to contain adolescent sexual expression through the rhetoric of 'instinct mastery'; it meant to 'support' the process of psycho-sexual development. 'Sex education does not permit liberty, but earlier sexual liberty makes it indispensable (Kahn-Nathan, Tordjman, 1970, p. 20).

## **Sexologists and Sex Education**

If, once, masturbation was considered as a symptom of severe psychological disorder, needing appropriate treatments - proportional to the severity of the affection (cf. Gilbert-Robin) and having to contribute to its deep eradication, it later becomes, according to the works of some sexologists, 'normal adolescent sexuality'. Thus, during a first period, masturbation was considered as symptom of pathological adolescent withdrawal as well as a breach between teenagers and the outside world. Whereas, during a second period, masturbation, on the contrary, was considered as an opening to the world of imagination and as a good preparation to conjugal sex thanks to a practical knowledge of sex organs provided to women. The change in attitude is radical and breaks with the pathologization of masturbation which had been standard for two centuries. Masturbation first becomes commonplace before it becomes a positive factor in psycho-sexual maturation. With the development of prevention against HIV infections, – individual or collective – masturbation will be considered as one of the less risky practices.

However, the general attitude towards adolescent sexual intercourse has undergone a lesser amount of changes: from absolute reprobation to advice on how to delay, for as long as possible, the occurrence of the act, in the name of a psycho-sexual immaturity which would wipe out the whole savor of the experience. The argument of psycho-sexual immaturity became dominant. Prevention against pregnancy and sexually transmitted infections (which were believed to be eradicated at the time) has very little to do with the rhetoric of the constitutional immaturity of adolescents. They were still subjected to negative attitudes and unadvised to adolescents. They were tolerated when considered as prevention against more severe psycho-sexual problems such as homosexuality.

We could give evidence of a progressive disappearance of explicit moral debate during this period. In the beginning of the period, asserted by educators such as Husson or Germaine Montreuil-Strauss, with even stronger conviction 'risks' related to sexual activities merely represented secondary arguments sustaining moral justification. From the second period on, the situation reversed. Arguments favoring abstinence or at least delaying the beginning of sex life became framed in scientific based rhetoric and even more specifically of psychology and psychoanalysis. According to the psycho-social, nature of sexuality and to its incompleteness in adolescents, it is recommended to postpone an experience which would be lived as incomplete and unsatisfactory. Moreover, 'premature sex' could burden the quality of one's adult sex life.

## **Version longue**

Ecrire l'histoire de la sexologie en France pose de nombreuses difficultés et en premier lieu celle de la délimitation du champ de la sexologie et de l'identification des sexologues

professionnels qui occupent toujours un espace aux contours flous et difficiles à cerner (Giami, de Colomby, 2001). Cet article aborde la question de l'histoire de la sexologie à partir de l'éducation sexuelle. Je suis parti du principe selon lequel l'éducation sexuelle est une dimension à part entière de la sexologie dans la mesure où elle a été conceptualisée et pratiquée par certains d'entre eux, à différents moments de l'histoire. On a ainsi tenté de repérer les sexologues qui se sont intéressés à cette question et la spécificité de leurs interventions au cours de l'histoire de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Cette approche est fondée sur l'hypothèse de la médicalisation de la sexualité qui a déjà été développée à propos de l'épidémie du sida (Giami, Schiltz, 1996) et de la dysfonction érectile (Giami, 2004). En France, la majorité des sexologues sont des médecins, et ce, contrairement aux autres pays européens (Giami, de Colomby, Euro Sexo group, 2006), l'éducation sexuelle apparaît, dans ce pays, d'autant plus comme une entreprise de médicalisation de la sexualité et comme le lieu du paradoxe de la sexologie, c'est-à-dire l'appropriation et l'application de théories et de méthodes psychologiques par des médecins (Giami, de Colomby, 2002). Au milieu des années soixante-dix, le renouveau de la sexologie française a été associé de très près au développement de l'éducation sexuelle (Béjin, 1982a). Les principales publications dans ce domaine ont été l'œuvre de quelques médecins qui comptent parmi les "nouveaux sexologues" les plus visibles de l'époque, et notamment de Gilbert Tordjman, l'un des membres fondateurs de la Société Française de Sexologie Clinique et de l'Association Mondiale de Sexologie (WAS). L'éducation sexuelle apparaît alors comme un domaine à part entière de la sexologie : des sexologues s'y intéressent et leurs travaux connaissent un retentissement culturel majeur. L'éducation sexuelle qui se développe à partir de ce moment présente de nouvelles caractéristiques : d'une part, ses arguments sont fondés sur des connaissances médicales et scientifiques et principalement des connaissances psychologiques du développement des enfants et des adolescents; d'autre part, on y développe une conception positive de l'activité sexuelle non reproductive qui occupe une place centrale dans la vie et l'harmonie du couple, et c'est au nom d'une conception positive de la sexualité que se développe l'argument du report de l'activité sexuelle des adolescents. Les travaux de Pierre Simon et de son équipe représentent très clairement cette nouvelle conception de la sexualité fondée sur la connaissance des mécanismes de la reproduction humaine et de la contraception, de la prévention des maladies vénériennes et de la communication interpersonnelle permettant le développement harmonieux du couple (Simon, et al., 1972). Dès lors, la sexualité commence à occuper, pour une majorité des français, une place centrale dans la constitution et l'évolution du couple (Bozon, 1991) et l'éducation sexuelle doit contribuer à préparer les hommes et les femmes à bien "gérer leur sexualité" dans ce contexte. Cette conception moderne de la sexualité et du processus éducatif qui vise à accompagner et favoriser la réalisation concrète d'une "sexualité harmonieuse" par les futurs adultes, constitue, en apparence, une rupture



avec les conceptions de l'éducation sexuelle développées en France aux lendemains de la Libération et jusqu'aux événements de Mai 1968.

Une mise en perspective historique qui remonte à quelques décennies fait en effet apparaître que les sexologues des années soixante-dix n'ont pas été les seuls ni les premiers à s'intéresser à l'éducation sexuelle. En 1911, Durkheim participe déjà à un "débat sur l'éducation sexuelle" dans lequel les relations entre "l'hygiène" et la "morale" sont posées très clairement. Revenant sur les propos de son contradicteur, un certain M. Doléris, Durkheim considère qu' "Il semble admettre, en effet, qu'on puisse légiférer sur la morale au nom de l'hygiène, alors qu'il jugerait étrange la prétention de légiférer sur l'hygiène au nom de la morale. En réalité, il y a là deux fonctions sociales absolument distinctes et qu'il convient d'étudier séparément, sauf, s'il y a lieu, à tenir compte de leurs mutuelles réactions" (Durkheim, 1911, p.4). Pour sa part, Durkheim préconisait de développer une formation morale exprimée à l'aide d'arguments moraux sous la forme du "devoir", et non pas en référence à la santé ou à des contacts physiologiques. Yvonne Knibiehler, situe de façon erronée l'apparition du terme "éducation sexuelle" à 1918. Selon celle-ci, trois catégories de personnes inventent cette expression, les médecins qui veulent prévenir les maladies vénériennes, les prêtres soucieux d'arrêter la divulgation des méthodes contraceptives et des féministes dans le souci de protéger filles et femmes contre la séduction, le viol et l'avortement (Knibielher, 2000). La diversité des acteurs impliqués dans le champ de l'éducation sexuelle peut laisser penser à une diversité d'objectifs poursuivis et surtout à une imbrication entre les approches fondées sur des données médicales ou épidémiologiques avec des principes moraux. On constate que les différentes forces en présence sont au service de la morale traditionnelle qui constituait la principale référence sous-jacente de cette période de l'éducation sexuelle aux débuts du XX<sup>ème</sup> siècle, et que les rares tentatives de diffuser un propos dissident, et notamment d'encourager les jeunes à avoir des relations sexuelles ont été sévèrement réprimés. La médecine et la psychiatrie ont ainsi longtemps servi de justification à l'application et la divulgation des valeurs morales traditionnelles au travers d'un processus éducatif nourri de pédagogie et de psycho-pédagogie. Les arguments médicaux, psychologiques, religieux et féministes avaient tous le même but : prévenir et retarder autant que faire se peut l'activité sexuelle des adolescents sur la base d'arguments hygiénistes, sécuritaires et moraux confondus dans leur entrelacement. Il est cependant évident que si les références et les fondements conceptuels de l'éducation sexuelle ont évolué au cours de cette période, la morale n'a cependant pas disparu de l'horizon de l'éducation sexuelle des périodes plus récentes qui sont étudiées dans ce texte, alors que les praticiens de l'éducation sexuelle "nouvelle" ont revendiqué des attitudes fondées sur "la froideur du regard scientifique" (Berge, 1951). La position et les valeurs morales ont été exprimées au travers d'un autre langage, le langage de la psychologie et de l'optimisme sexuel qui ont constitué de nouvelles normes sociales de la sexualité. Le thème de



l'éducation sexuelle permet ainsi de comprendre en quoi l'approche des sexologues, qui apparaît à partir du milieu des années soixante-dix, diffère, et présente des similitudes avec celle des spécialistes qui se sont consacrés à ce domaine dans une période précédente, à partir de l'après-guerre (1945) en France <sup>1</sup>.

Cet article retrace l'évolution des idées qui ont fondé l'éducation sexuelle au cours de la période qui commence en 1945, marquée par le climat de la "modernisation" (terme clé pour comprendre cette période), ponctuée par les événements de Mai 68, et qui s'achève à la fin des années soixante-dix, dans la période marquée par la diffusion de la contraception orale et la dépénalisation de l'avortement. Il vise à mieux comprendre les caractéristiques du processus de la médicalisation de la sexualité, de la fonction de la psychologie dans ce processus et le rapport entre les attitudes scientifiques et morales.

### **Les prémices de l'éducation sexuelle moderne**

Les pionniers de la sexologie européenne, et notamment Havelock Ellis, ont souligné dès le départ toute l'importance de l'éducation sexuelle dans le processus de l'éducation des enfants, des adolescents et des adultes (Ellis, 1927). Il s'agit selon eux de la nécessité de disposer de connaissances fiables et précises sur la sexualité, les organes génitaux, les mécanismes physiologiques de la reproduction humaine, et les comportements sexuels, afin de pouvoir développer un comportement adapté aux circonstances et à la culture dans laquelle on se trouve. Freud aura mis l'accent sur les répercussions subjectives de ces attitudes anti-sexuelles en considérant que l'absence d'éducation et d'information sexuelle et la diffusion d'informations erronées était l'une des sources de la "maladie nerveuse contemporaine" (Freud, 1907, 1908). Freud a, par ailleurs, insisté sur l'importance des "théories sexuelles infantiles" élaborées par les enfants pour répondre aux questions qu'ils se posent en fonction de leurs capacités psycho-sexuelles du moment, ce qui implique que les enfants ont une intense activité mentale à propos de la sexualité. Claude Gaignebet a, plus tard, montré toute la richesse du "folklore obscène des enfants" (Gaignebet, 1974). L'attitude de l'anthropologue folkloriste tranche avec celle des psychologues dans la mesure où elle tente de saisir sans aucun jugement de valeur les contenus du discours infantile. La reconnaissance des "théories sexuelles infantiles" aura bien mis en évidence l'existence d'une forte activité mentale des enfants concernant la sexualité, et de la prégnance de ces "théories" bien au-delà de l'enfance et l'adolescence. W. Reich aura enfin, développé l'idée selon laquelle l'éducation sexuelle s'inscrit dans la prévention sociale des névroses (Reich,

---

<sup>1</sup> Cet article reprend des données qui ont été réunies au cours d'un travail de thèse de doctorat, non publié. (Giami, A. 1978).

1932). L'éducation sexuelle moderne s'inscrit de plein pied dans le courant de l'optimisme sexuel qui reconnaît l'importance centrale de la sexualité dans le développement psychosexuel des enfants et dans la construction du bien-être des individus (Robinson, 1976).

En dépit de ces avancées théoriques et politiques qui ont été élaborées dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, force est de constater qu'en France le discours de l'éducation sexuelle est resté placé sous l'influence de la morale traditionnelle (Lanzmann, 1995) en continuant à préconiser l'abstinence sexuelle des adolescents, pratiquement jusqu'au mariage (ou au moins jusqu'à l'entrée dans une relation stable), à pourchasser, (jusqu'à très récemment), la pratique de la masturbation et à censurer ou au moins à offrir de façon très sélective des informations précises dans ce domaine. Les développements de la laïcité, ne se sont pas étendus jusqu'à la liberté d'informer les enfants et les adolescents sur la sexualité dans le cadre de l'école laïque, obligatoire et gratuite chère à la troisième République. L'éducation sexuelle est restée globalement dans une approche "anti-sexuelle" (Garcia Verebe, 1976).

### **De la préparation au mariage et à la vie familiale (1945-1968)**

La première phase <sup>2</sup> de cette période qui va jusqu'aux environs de 1968 a été marquée par un renouvellement de l'intérêt pour l'éducation sexuelle qui reprend timidement à l'aide de nouveaux arguments pédagogiques, psychologiques et médicaux, les objectifs de l'éducation sexuelle traditionnelle. On assiste tout d'abord à un début de réflexion sur l'introduction de l'éducation sexuelle à l'école publique qui va se solder par le constat de l'impossibilité de celle-ci.

### **L'éducation sexuelle à l'école : Le Rapport de la Commission François**

Le renouvellement de l'intérêt pour l'éducation sexuelle s'inscrit dans le cadre du projet de "modernisation" de la France et notamment de modernisation du système éducatif connu sous le nom de Plan Langevin-Wallon. C'est dans ce contexte que le rapport de la Commission François est publié en 1948. Ce rapport est fondé sur le constat selon lequel : "Les enfants et les adolescents s'instruisent entre eux de la façon la moins morale et la plus malfaisante" (François, 1948, p.48). "Il importe de noter qu'en réalité, cet enseignement des phénomènes de la reproduction est le contraire d'un enseignement véritable. Son objet est en effet de détourner l'attention du sujet des questions qui lui sont posées afin que la curiosité de savoir, une fois satisfaite, ne puisse irriter la curiosité d'éprouver" (p.36). Les objectifs de cette éducation sexuelle sont ainsi clairement énoncés : la sexualité est assimilée ou réduite à la procréation et l'information doit viser strictement à détourner les

HAL author manuscript inserm-00167498, version 1

enfants et les adolescents de la pratique sexuelle. Le discours pédagogique doit se substituer à la culture secrète que les enfants élaborent dans les cours de récréation. Par ailleurs, l'école laïque réaffirme sa vocation à faire de l'éducation morale. "Ce n'est pas parce que l'enseignement public ne peut accrocher son œuvre éducative à une finalité divine qu'il lui est interdit de proposer à la jeunesse certains principes essentiels de la morale." (p.15). Les auteurs de ce rapport ne voient pas de contradiction entre l'approche de l'école laïque et la morale religieuse. "On pourra marquer, en définitive, la coïncidence d'une morale d'utilité individuelle et sociale fondée sur la dignité humaine avec la morale religieuse." (p.41).

Ce rapport innove cependant dans la mesure où il évoque une nouvelle approche de l'éducation sexuelle fondée sur une reconnaissance des phénomènes liés à la procréation qui permettrait de mieux atteindre ses objectifs traditionnels : éviter de favoriser le développement de l'intérêt des adolescents envers la sexualité et éviter la pratique des relations sexuelles et de la masturbation. Les auteurs du rapport préconisent la mixité entre les garçons et les filles dans les écoles qui permet "d'éviter les perversions, les refoulements et l'homosexualité (...) la tension sexuelle est atténuée par le fait que l'affectivité normale reçoit des satisfactions constantes et l'évolution sexuelle serait même plus lente dans le cas de la coéducation." (p.47). Les auteurs de ce rapport visent à convaincre les opposants à leur entreprise que les méthodes fondées sur la reconnaissance et l'accompagnement des choses sexuelles ont pour effet de dédramatiser et de "calmer" l'intérêt pour la sexualité. Et l'on voit bien que la sexualité normale, aussi bien que les "perversions sexuelles" sont visées dans cette entreprise. La sexualité des adolescents n'est pas considérée comme une des formes de la sexualité normale. L'adoption de ces nouvelles postures éducatives permet d'énoncer des critiques envers l'inefficacité supposée et le caractère néfaste des méthodes traditionnelles fondées sur le silence et l'évitement des faits sexuels. "L'éducation sexuelle, c'est-à-dire le devoir de faire comprendre aux adolescents et aux jeunes gens que l'instinct sexuel est un instinct redoutable qui, laissé sans contrainte, risque de les entraîner à toutes sortes de perversions, de ruiner l'équilibre mental de l'individu et l'équilibre moral de la société, de leur faire comprendre que cet instinct, comme tous les autres, doit être placé sous la dépendance de la volonté et de la raison, et l'instinct purement animal devenir instinct humain." (p. 20). Cet enseignement devait nécessiter un aménagement des programmes de sciences naturelles. Le comité qui a préparé ce rapport avait cependant considéré que ses idées ne pouvaient encore être appliquées dans la réalité du monde scolaire.

---

<sup>2</sup> S'agissant d'histoire des idées, il est difficile d'identifier des moments historiques que l'on puisse dater avec précision. Il s'agit bien plus de périodes marquées par des tendances dominantes du discours de l'éducation sexuelle.

## Les fondements de "l'éducation morale"

L'éducation sexuelle laïque ne présente pas de grandes différences avec l'éducation morale préconisée par des pédagogues directement inspirés par l'Eglise catholique. "Il faut que cet enseignement soit donné dans un langage à la fois net et discret et surtout dépouillé d'images : il n'y a que des avantages à éclairer l'intelligence ; le danger est d'exciter les sens, or ce sont les images qui éveillent la sensibilité ; il importe de se garder soigneusement des termes évocateurs (...) Si l'on réussit à aborder la question franchement, mais en parlant d'une façon froide et paisible, non seulement on ne risque pas de faire de mal, mais on rend un service signalé ; car parler franchement, c'est dissiper cette apparence de mystère qui fait pour une part le prestige de l'immoralité ; et parler froidement dans un domaine où la plupart oscillent entre l'embarras et la plaisanterie, c'est apprendre à considérer ces choses d'une manière toute nouvelle." (Husson, 1948, p. 15-16). Les moyens pédagogiques et les objectifs restent identiques : aborder le sujet pour mieux dissuader les adolescents de s'y intéresser de trop près. L'information sur le fonctionnement de l'anatomie et la physiologie de la reproduction est au service d'une position morale : "On remarquera avant tout qu'il s'agit d'un enseignement spécifiquement moral et non de l'initiation d'ordre biologique que l'on désigne souvent sous le nom d'enseignement sexuel." (p. 13). Plus loin, ce même auteur dévoile très clairement ses objectifs : "Ceux qui ont imprudemment propagé cette doctrine [la psychanalyse] en dehors du monde des psychologues et des médecins n'ont pas assez réfléchi au fait que sa diffusion tendait à développer cette prépondérance [de la sexualité] alors que le souci de l'éducateur est de la réduire." (p 118).

## L'opposition des médecins à la sexualité des adolescents

La "réduction de la sexualité" dans son ensemble, et pas seulement la réduction de ses formes déviantes est l'objectif réaffirmé et décliné par l'ensemble des auteurs de cette époque. Les médecins apparaissent très engagés dans le combat visant à protéger les jeunes des méfaits de la sexualité. Du côté féminin, on relève le travail de Germaine Montreuil-Strauss, qui a présidé dès 1925 un *Comité d'éducation féminine* au sein de la société de prophylaxie, engage une véritable croisade pour informer et protéger les "jeunes filles" des risques de la sexualité en vantant les mérites de la continence, du mariage et de la maternité, tout en ne disant pas un mot de la contraception. "Nous ne sommes pas prêts d'accepter que l'impulsion sexuelle soit aussi naturelle que la faim. Nous déclarons même qu'il s'agit d'un instinct puissant mais dangereux dont nous devons limiter non seulement les excès mais aussi le simple et naturel épanouissement." (Montreuil-Strauss, 1956, 11). Du côté masculin, le Dr. Gilbert-Robin (1893-1967), un neuro-psychiatre réputé, spécialiste des traitements médicaux des "enfants difficiles" qui propose de soutenir les approches pédagogiques répressives à l'aide de traitements médicaux : "A notre époque, où le

développement de l'enfant ne suit pas toujours un cours harmonieux, on n'éduque pas seulement avec des conseils, des exhortations, l'exemple et la discipline. Les progrès de la médecine permettent de stimuler ou d'inhiber là où l'éducation morale est inefficace ou insuffisante. Une médication appropriée fait souvent meilleure besogne que les encouragements ou les réprimandes." (Gilbert-Robin, 1948, p. 12). Ses propositions s'appliquent en particulier à la pratique de la masturbation : "Quand l'onanisme est lié à des perversions du caractère, il ne constitue qu'un symptôme dans un type caractériel qu'il faut traiter et redresser "en masse". Discipline stricte en internat de rééducation, éducation physique, sport, éducation professionnelle, morale d'action visant à donner une résonance affective aux sentiments neutres ou déficients de l'honneur, de l'amour-propre, du respect d'autrui (...) L'onanisme forcené, impudique d'un adolescent fera penser à la démence précoce, laquelle est dénommée dans les campements germaniques, la "folie des onanistes" (p.336).

Cette première phase de l'histoire de l'éducation sexuelle reste profondément marquée par des postures fondées sur une conception de la vie sexuelle centrée presque exclusivement sur la procréation et finalisée dans le cadre du mariage. Les interventions auprès des adolescents deviennent plus actives et prennent ainsi le contre-pied des attitudes antérieures qui restaient fondées sur le tabou de la communication sur les thèmes sexuels. La présentation des données scientifiques de la biologie et de la physiologie de la reproduction vise à rompre avec le tabou qui pèse sur la communication éducative sur la sexualité : l'information biologique sur les phénomènes de la reproduction vient se rajouter à l'information sur les maladies vénériennes et la masturbation pour mieux dissuader les adolescents d'avoir une vie sexuelle. La rupture du tabou ne porte que sur l'information scientifique sur la physiologie de la reproduction et la question du plaisir sexuel n'est jamais abordée. L'ensemble de ces auteurs partagent l'idée selon laquelle cet enseignement de la sexualité a pour objectif fondamental d'en détourner ceux et celles à qui il s'adresse. Dans sa préface à l'*Emile* de Rousseau, H.Wallon rappelait que selon Rousseau cette éducation devait "non seulement freiner l'acquisition des connaissances, mais aussi retarder le développement des sentiments et des passions." (Wallon, cité in Garcia Verebe, 1976).

### **Un moment charnière : l'influence de la psychanalyse sur l'éducation sexuelle (André Berge)**

Le Dr. André Berge (1902-1995), médecin, psychanalyste et homme de lettres, fut un des fondateurs de l'École des parents et éducateurs de Paris en 1930 et il resta très actif au sein de cette association pratiquement jusqu'à la fin de sa vie. Il s'est illustré dans le courant de "l'éducation nouvelle" et a tenté une application des principes de la psychanalyse et de la psychopédagogie, à l'éducation sexuelle des enfants et des adolescents. Dans un texte où il

s'oppose à Gilbert-Robin, André Berge précise sa conception de "l'éducation nouvelle" : "Les méthodes d'éducation nouvelle ne sont nullement des méthodes sans règle ni contrainte. Leur point de départ n'est pas une quelconque mystique d'affranchissement de l'enfant, mais c'est l'observation de la connaissance de celui-ci. (...) Le mérite essentiel de l'éducation nouvelle, c'est de prendre appui sur la connaissance de la nature, laquelle n'est pas tenue *a priori* pour une ennemie à vaincre." (Berge, 1968, p.13). André Berge fonde son approche de la sexualité sur l'objectivité, ce qui est une critique des échecs supposés de l'éducation sexuelle plus ouvertement répressive et fondée sur la morale. Il fonde son propos sur l'idée selon laquelle ce qui relève de la nature est moral, et qu'il n'y a qu'à connaître ce qui est naturel pour l'encourager dans le sens de la morale. Par ailleurs, il propose que l'éducateur adopte une attitude distanciée : "Pour que l'éducation sexuelle sorte de cette voie où elle s'était fourvoyée, il fallait que l'homme moderne s'accoutumât d'abord à considérer le fait sexuel avec un regard froidement objectif." (p.5). Les tenants du courant de "l'éducation nouvelle" n'ont cessé de rassurer les tenants de l'éducation plus traditionnelle sur le fait qu'ils visent les mêmes objectifs qu'eux, à l'aide de méthodes différentes, en apparence plus libérales mais bien plus efficaces car fondées sur des méthodes scientifiques. On assiste ainsi au déploiement d'une subtile dialectique visant à résoudre les contradictions soulevées dans l'énoncé d'un projet éducatif se disant respectueux de la "nature" des adolescents et tentant d'amener ceux-ci à la maturité. "Si l'éducation sexuelle ne consiste pas à combattre sans trêve un instinct normal, il n'y en a pas moins une sorte d'antinomie à résoudre pour l'éducateur puisqu'il doit d'une part, permettre à l'instinct sexuel d'évoluer normalement vers la maturité et, d'autre part prendre soin de l'empêcher de se manifester d'une façon incompatible avec les exigences sociales." (p.13-14). Cette position s'inscrit en droite ligne des positions freudiennes énoncées au début du XX<sup>ème</sup> siècle avec la notion de développement et de maturité psycho-sexuelle. La sexualité infantile est reconnue, mais elle est considérée comme incomplète ou située dans un stade de développement inachevé. Son expression dans cet état d'inachèvement risque de compromettre son développement et sa finalisation dans la maturité de la sexualité adulte. Les choses sont plus compliquées avec les adolescents dans la mesure où leur maturité sexuelle est moins problématique que celle des enfants, mais se trouve en contradiction avec les normes sociales qui maintiennent les adolescents dans un état d'immaturité. C'est dans le cas des adolescents que l'argument de l'inachèvement trouve ses limites et que l'auteur recourt aux normes sociales. Par ailleurs, la masturbation de l'enfant continue à être traitée comme une forme pathologique, à la limite du délit. "Toutes les anomalies possibles du comportement sexuel de l'enfant exigent une compréhension bienveillante et parfois une investigation médicale et psychanalytique, mais jamais rien qui pût troubler davantage une affectivité déjà troublée. Il faut toujours commencer par s'interroger sur ce qui manque ou ce qui a pu manquer au petit délinquant, ce dont il souffre ou ce dont il a pu souffrir avant de lui accorder la marque



infamante d'une perversité constitutionnelle." (p.121). Finalement, les méthodes de "l'éducation sexuelle nouvelle" diffèrent de celles du neuro-psychiatre Gilbert-Robin, mais elles visent au même résultat : la répression de l'expression sexuelle des adolescents et surtout le maintien d'une conception très négative de la masturbation.

### **L'immaturation de la sexualité des "jeunes" (années 70)**

La deuxième époque de l'éducation sexuelle est marquée par l'arrivée des sexologues et des gynécologues dans ce domaine. Elle s'inscrit dans le contexte de la diffusion de la pilule contraceptive. La loi Neuwirth qui autorise l'utilisation de la pilule est votée le 28 Décembre 1967. Les événements de Mai 1968 commencent avec la revendication du droit d'accès dans les chambres des étudiantes dans la cité universitaire de Nanterre. La sexualité change de statut : certains sexologues médecins reconnaissent la légitimité de la "fonction érotique" (Zwang, 1972) et contribuent positivement à la dissociation de l'activité sexuelle et de la procréation. La masturbation ne sera plus considérée comme une forme pathologique et les relations sexuelles "pré-conjugales" ne constituent plus un interdit. L'éducation sexuelle aura alors pour objectif d'accompagner le processus de libération des mœurs et de préparer la maturation de la fonction érotique au sein du couple adulte. L'éducation sexuelle n'a plus l'ambition ni le projet de contenir les expressions sexuelles des adolescents au travers de la rhétorique de la "maîtrise des instincts" mais plutôt "d'accompagner" le processus du développement psycho-sexuel. "Ce n'est pas l'éducation sexuelle qui autorise la liberté, mais la liberté sexuelle plus précoce qui la rend indispensable (Kahn-Nathan, Tordjman, 1970, p. 20). L'idée de l'accompagnement de la "liberté sexuelle" prend la place de celle de la "répression de l'instinct" et de "l'apprentissage de la volonté".

### **1971 : Le tract du Dr. Carpentier : "Apprenons à faire l'amour"**

Les approches éducatives à la liberté sexuelle peuvent être de différentes natures et s'opposer. En 1971, en réponse aux questions de nombreux adolescents, le Dr Jean Carpentier rédige un cours d'éducation sexuelle qu'il distribue sous la forme d'un tract à la sortie d'un lycée de la banlieue parisienne. Le propos est volontairement froid et anatomique, mais très précis en ce qui concerne "l'anatomie du plaisir". Contrairement à la majorité des cours d'éducation sexuelle, Carpentier n'évoque pas la physiologie de la reproduction, mais seulement la nécessité contraceptive mise au service de l'expérience du plaisir. "Ce papier est fait pour encourager les relations sexuelles, du baiser au coït en passant par les caresses les plus variées, entre les individus de sexes différents. D'une manière générale, pour encourager toutes les activités sexuelles : car, comme le reste, on "apprend" à faire l'amour et on fait des progrès." (Carpentier, 1972). Le tract porte la signature d'un "Comité d'Action pour la Libération de la Sexualité". Suite à la diffusion de ce tract, Le Dr. Carpentier est suspendu pour une durée d'un an par le Conseil de l'Ordre des Médecins. Par ailleurs,



HAL author manuscript inserm-00167498, version 1

Madame Mercier, une enseignante de philosophie de Belfort qui avait accepté de commenter ce texte à la demande de ses élèves fut l'objet d'une plainte pour "outrage aux bonnes mœurs" de la part d'un parent d'élève. L'affaire s'est soldée par un non-lieu. La médicalisation de la sexualité peut se trouver au service de causes morales différentes. L'attitude de l'institution médicale varie suivant les contextes. La répression, ou au moins la réprobation qui a frappé cette initiative dévoile les fondements moraux de l'éducation sexuelle officielle et dominante, fut-elle "nouvelle".

### **La circulaire Fontanet**

C'est aussi le moment où les pouvoirs publics se préoccupent à nouveau de la possibilité de développer l'éducation sexuelle à l'école. La circulaire Fontanet est publiée le 23 Juillet 1973. Ce texte définit les grandes lignes de l'information et l'éducation sexuelle en milieu scolaire : d'une part, information scientifique et progressive, intégrée aux programmes de biologie et de préparation à la vie familiale et sociale, pour tous, et, d'autre part, "éducation à la responsabilité sexuelle", sous la forme de séances facultatives, en dehors de l'emploi du temps, sous l'autorité du chef d'établissement, avec autorisation des parents pour les plus jeunes. Cette circulaire institutionnalise la distinction entre information et éducation sexuelle, en laissant à l'école, et en particulier aux professeurs de "biologie et de géologie", le soin de dispenser cet enseignement scientifique supposé être en dehors de toute préoccupation morale. Les familles seront associées à la dimension éducative en jouant un rôle prépondérant dans la sélection des associations qui assureront cette formation en dehors des horaires scolaires. Plusieurs associations dont le Planning familial, l'Ecole des parents et des éducateurs, l'Association Française des Centres de Conseil Conjugal, mais aussi des associations d'obédience plus ouvertement catholique telles le Centre de Liaison des Equipes de Recherche (Cler), - lié au mouvement "laissez les vivre" opposé à la légalisation de l'avortement - sont candidates pour assurer cet enseignement et ont élaboré des programmes d'intervention <sup>3</sup>. La sélection des intervenants a lieu au cours de soirées d'information dans lesquelles les éducateurs potentiels s'opposent et défendent les particularités de leurs programmes. Ces soirées, ont été vécues par l'une des "dames du planning" comme un véritable "marché aux esclaves" où il s'agit de convaincre les parents pour remporter le marché. Ainsi l'école garde le contrôle sur l'information objective et scientifique, alors que la morale et l'idéologie sont attribuées à des associations de la société civile. On maintient ainsi l'idée selon laquelle l'information scientifique serait neutre et objective, conforme à la "nature humaine" et exempte de valeurs morales.

---

<sup>3</sup> Sur ce point, voir le livre de Marie-José Garcia Verebe, *op.cit.* qui présente en détail les programmes proposés par ces différentes associations.

## L'immaturation et l'inachèvement de la jeunesse

L'immaturation psycho-sociale, "l'inachèvement" de la jeunesse constituent les principaux arguments pour justifier le report de l'entrée dans l'activité sexuelle : les jeunes ne sont pas prêts pour avoir des relations sexuelles épanouissantes, et le fait d'avoir des relations sexuelles risque de bloquer ou de rendre plus difficile leur accession à la maturité. On assiste au déplacement de l'argument de l'immaturation. Dans l'époque précédente, on considérait les jeunes comme pas encore mûrs pour procréer et fonder une famille. Les arguments les plus récents introduisent l'idée de la maturité psycho-sexuelle. Odette Thibaut, une biologiste engagée dans le mouvement féministe aux côtés d'Evelyne Sullerot et qui devint plus tard une militante du "droit de mourir dans la dignité", publie en 1971 un "cours d'éducation sexuelle". Elle écrit, à propos du fait d'avoir des relations sexuelles : "Ce choix fait intervenir toutes sortes de facteurs d'ordre psychologique ; il exige de nous non seulement la maturité physique mais la maturité psychique qui est beaucoup plus longue à acquérir ; il est évident qu'à la puberté, si on est physiquement mûr, on n'est pas psychiquement mûr pour faire un couple et mettre au monde des enfants" (Thibaut, 1971, p.8). La sexualité est ici conçue comme l'élément central d'une relation durable : l'accession à la "maturité psychique" semble concerner davantage la "mise en couple" et la procréation que la possibilité de prendre du plaisir, seul ou avec un autre. L'immaturation sociale à l'installation dans une relation amoureuse durable sert de justificatif au report de la possibilité d'avoir des relations sexuelles. Thibaut déconseille ainsi aux adolescents de s'engager dans une relation qui serait incomplète. "On peut dire que la maturité sexuelle, psychoaffective, c'est la capacité d'aimer, au sens le plus large et le plus plein du terme ; d'aimer totalement, d'aimer sélectivement et d'aimer dans la durée, c'est-à-dire de se fixer. Cette capacité d'aimer s'acquiert dès l'enfance et progressivement." (p. 62). Cet argument est partagé par le psychologue Jacques Natanson : "Sur le plan biologique, l'adolescent qui a achevé sa puberté est capable d'avoir des relations sexuelles complètes et fécondes. Sur le plan psychologique, il peut en éprouver le besoin, mais il n'est pas encore mûr pour le faire parce qu'il n'est pas encore vraiment un adulte. Ceci pour des raisons sociales : dans notre civilisation, on ne devient adulte psychologiquement que lorsqu'on le devient socialement - c'est-à-dire quand on devient indépendant économiquement - qu'on a une situation." (NATANSON, 1968, p.114). L'argument destiné à être lu par les adolescents est fondé non plus sur la morale traditionnelle mais sur une argumentation scientifique. "Les psychologues s'accordent à penser que la multiplication des expériences sexuelles est une fuite devant la relation vraie et profonde avec un autre ; elle peut avoir pour cause la difficulté de se "projeter" dans la durée, de se voir dans l'avenir et d'y établir un projet. Ce serait un "mal de la jeunesse" actuel." (Thibaut, 1971, p. 102). C'est parce que les adolescents ne sont pas encore prêts à accéder à l'essence de la sexualité adulte, dans toute sa plénitude, qu'il leur

est déconseillé de ne pas s'y engager. Le recours à une argumentation en termes de connaissance scientifique se renforce au détriment des arguments de la morale sexuelle dominante. Les sciences humaines viennent à la rescousse des prescriptions normatives distillées aux adolescents. Le climat apparemment libertaire est présenté aux adolescents comme une nouvelle forme de contrainte sociale, un nouveau conformisme auquel les jeunes doivent résister.

### **L'entrée des sexologues dans le champ de l'éducation sexuelle**

La grande *Encyclopédie de la Vie sexuelle* publiée en 1973 représente la somme la plus complète de la nouvelle doctrine de l'éducation sexuelle. Elle a réuni des médecins gynécologues, sous la houlette de Jacqueline Kahn-Nathan (principale organisatrice du premier congrès mondial de sexologie qui s'est tenu à Paris en 1974) et de Gilbert Tordjman. Deux autres gynécologues, Christiane Verdoux et Jean Cohen participent au projet. Cependant aucun de ces médecins ne se présente comme sexologue. Cet ouvrage est complété par une monographie publiée par Gilbert Tordjman en 1975, dans laquelle celui-ci se présente alors comme "secrétaire général de la Société Française de Sexologie Clinique" – nouvellement créée. C'est l'une de ses premières signatures comme "sexologue". C'est sur la question de la masturbation que ces ouvrages innovent le plus. La masturbation y est reconnue comme la sexualité normale de l'adolescent et la "soupape de sécurité de l'instinct qui ne peut s'assouvir dans notre société par une relation sexuelle vraie" (Kahn-Nathan, Tordjman, 1970, p. 166). Gilbert Tordjman, lorsqu'il écrit indépendamment des autres auteurs, adopte dans ce domaine, des positions plus avancées et plus radicales que celles qui sont présentées dans l'ouvrage collectif. Il établit une nouvelle norme de la sexualité adolescente : "La masturbation étant une étape naturelle de la maturation psychosexuelle, l'anomalie - s'il en existe une - serait plutôt du côté des non-pratiquants. (...) Elle constitue un progrès décisif si on la compare à la masturbation de l'enfant: alors qu'elle demeurerait chez celui-ci à un stade non-érotique, elle permet aux adolescents de nouer une relation imaginaire avec autrui. (Tordjman, 1975, 27). Contrairement aux théories exprimées dans les époques précédentes, Tordjman reprend implicitement les théories élaborées par Kinsey, selon lesquelles la pratique de la masturbation (et de l'activité sexuelle pré-conjugale) constitueraient les meilleurs facteurs associés à une vie sexuelle conjugale active et satisfaisante. "Chez la femme, elle semble être un facteur de maturation érotique. Les jeunes filles qui n'ont pas connu la masturbation pendant leur adolescence éprouvent souvent des difficultés dans leur vie d'adulte. Elles semblent incapables, par exemple, d'utiliser un diaphragme qui réactiverait l'angoisse de leur enfance. Leurs débuts sexuels qui sont contrariés par des sensations au niveau du vagin, l'orgasme faisant presque toujours défaut." (Tordjman, 1975, 27).

Les rapports sexuels pré-conjugaux commencent à être tolérés du fait de leurs "bienfaits" : "Les avantages des rapports sexuels chez les jeunes existent cela est certain. Ils permettent tout d'abord, et ceci mérite d'être souligné au moment où l'homosexualité s'organise et se démocratise, de lutter contre l'inversion. (...) Bien des perversions trouvent leur origine dans l'impossibilité de s'exprimer par la voie hétérosexuelle, témoin la zoophilie qui sévit dans certains milieux paysans." (Kahn-Nathan, Tordjman, 1973, p.167). Mais de façon générale, on ne trouve pas d'encouragement explicite à avoir des relations sexuelles, et notamment en ce qui concerne les filles, contrairement au Dr Carpentier. "La plupart des filles âgées de 15 à 20 ans n'ont pas une sexualité exigeante. Même libres d'agir à leur guise, elles n'éprouvent pas le besoin d'avoir des rapports sexuels. Comme la plupart se marient aux environs de 20 ans, la virginité ne constitue pas un handicap. Elles ont soif de caresses, de tendresse, aiment que les hommes fassent attention à elles, elles recherchent des relations agréables et sincères, mais sexuellement superficielles." (Kahn-Nathan, Tordjman, 1970, 205). On retrouve ici l'argumentaire de l'immaturité et de l'incomplétude sexuelle qui caractériserait les adolescents et *a fortiori* les adolescentes. L'entrée dans la sexualité adulte ne semble pas se préparer à l'aide d'une activité sexuelle active, elle se prépare grâce à l'éducation sexuelle et aux conseils prodigués par le médecin. "Beaucoup de jeunes gens arrivent encore aujourd'hui au mariage sans connaître l'anatomie et la physiologie sexuelle de leur partenaire, ni la leur, bien souvent. (...) Ce livre, dans une large mesure, réalise une préparation au mariage. Cependant, beaucoup de couples auraient intérêt à faire adapter à leur mesure cette préparation par un dialogue personnalisé avec un médecin qualifié." (Kahn-Nathan, Tordjman, 1970, 215). On continue à chercher des raisons ou même des "mobiles" à l'entrée dans l'activité sexuelle. Pourquoi l'adolescent a-t-il recours à la sexualité s'interroge Gilbert Tordjman : pour satisfaire un besoin physiologique, comme un défi à l'autorité parentale, un défi à la société, une solution au conflit avec le partenaire, pour échapper à la solitude, échapper à la monotonie et aux problèmes de la vie quotidienne, pour avoir des expériences nouvelles, pour se conformer à la règle du jeu et comme un moyen de communication privilégiée (Tordjman, 1975, p. 136). Toutes ces raisons énoncées ont pour objectif de "faire comprendre" aux adolescents qu'ils doivent renoncer aux rapports sexuels complets dans la mesure où l'amour n'en constitue pas la principale et l'unique motivation, ce qui rend cette expérience incomplète et à éviter. Il est enfin intéressant de noter que la question de l'enfant et de la procréation n'est plus considérée comme un critère caractéristique de la finalité de l'acte sexuel. Il est finalement intéressant de constater que le standard de la double morale sexuelle n'est pas repris dans le courant des sexologues.

## Conclusion

La lecture des différents documents qui viennent d'être présentés fait apparaître que l'éducation sexuelle a été fondée sur les valeurs dominantes de chaque époque et qu'elle

peut être considérée comme une courroie de transmission de celles-ci. L'éducation sexuelle a évolué au même rythme que les changements des valeurs et de la morale sexuelle qui se sont développés au cours de ces années (Mossuz-Lavau, 2002). Les doctrines développées en France ont évolué progressivement d'une position qui considérait que l'activité sexuelle des adolescents, y compris la masturbation, était à proscrire, jusqu'à la reconnaissance de cette activité sexuelle et son accompagnement éducatif. Si, dans un premier temps, la masturbation était considérée comme un symptôme de dérèglements psychologiques profonds, nécessitant des traitements appropriés et proportionnels à la sévérité de l'atteinte (cf. Gilbert-Robin) et devant contribuer à son éradication en profondeur, elle devint dans un deuxième temps, sous la plume de certains sexologues, la "sexualité normale de l'adolescent". On est par exemple frappé de lire que dans un premier temps, la masturbation a été considérée comme le symptôme de la fermeture pathologique de l'adolescent sur lui-même, et de sa rupture avec le monde extérieur, alors que dans la deuxième époque, la masturbation est, au contraire, considérée comme une ouverture au monde de l'imaginaire, et comme une bonne préparation à la vie sexuelle conjugale. Le changement d'attitude est radical et il rompt avec deux siècles de pathologisation de la masturbation (Béjin, 1982b). La masturbation devient tout d'abord banale avant de devenir un facteur positif dans la maturation psycho-sexuelle. Avec le développement de la prévention de l'infection à VIH, la masturbation – individuelle ou collective – sera considérée comme l'une des pratiques les moins à risque.

L'attitude générale à l'égard des rapports sexuels des adolescents a cependant beaucoup moins évolué entre leur réprobation absolue jusqu'aux conseils pour retarder au maximum leur survenue, au nom d'une immaturité psycho-sexuelle qui "gâcherait" toute la saveur de cette expérience. L'argument de l'immaturité psycho-sexuelle devient l'argument dominant. La prévention des grossesses et des maladies sexuellement transmissibles (que l'on croyait éradiquées, à l'époque) interviennent peu dans la rhétorique de l'immaturité constitutionnelle des adolescents. Ils continuent à faire l'objet d'attitudes négatives et à ne pas être recommandés aux adolescents. Ils sont tolérés lorsqu'ils sont considérés comme la prévention de problèmes psycho-sexuels plus graves comme l'homosexualité.

Si l'on veut poursuivre le débat commencé en 1911 avec Emile Durkheim, on assiste à une disparition progressive de l'argumentation morale explicite, encore affirmée avec conviction aux débuts de cette époque par des éducateurs tels que Husson, Germaine Montreuil-Strauss, ou Gilbert-Robin, les "risques" associés aux activités sexuelles ne constituaient que des arguments secondaires venant à l'appui des justifications morales. Les choses s'inversent à partir de la deuxième époque, où les arguments en faveur de l'abstinence, ou au moins du retardement de l'entrée dans la vie sexuelle se situent dans le registre de la science, et notamment des sciences humaines (la psychologie et la psychanalyse) et en

référence avec l'observation de la nature. C'est en fonction d'une "nature psycho-sociale" de la sexualité et de son inachèvement chez les adolescents, qu'il est recommandé de surseoir à une expérience qui sera vécue comme incomplète et insatisfaisante et qui risque par ailleurs, d'obérer la qualité de la vie sexuelle adulte. L'éducation sexuelle ne ferait alors qu'accompagner un "développement naturel". Durkheim considérait que "au point de vue moral, la vraie question qui se pose est de savoir pourquoi la continence est un devoir et comment les raisons de ce devoir peuvent être exposées au jeune homme. Or, dans tout le rapport du Dr Doléris, je ne trouve qu'une seule mention de ce problème ; et encore n'est-il pas traité en lui-même et pour lui-même. M. Doléris, se borne à montrer que, en contractant des unions libres, on s'expose à des risques physiques et même à des ennuis moraux (naissance d'enfants naturels, perturbations domestiques qui en résultent, contrecoups de ces perturbations). Mais là n'est pas la question. Il s'agit de savoir si et comment on peut faire comprendre au jeune homme que l'état de mariage se justifie en droit, et que le commerce sexuel hors mariage est immoral. Et cette question demande d'autant plus à être traitée en elle-même et pour elle-même que la solution qu'on en donne est de nature à réagir sur cet enseignement de l'hygiène sexuelle qui préoccupe M. Doléris. Car pour pouvoir faire sentir au jeune homme l'aspect moral du commerce des sexes, il est peut-être nécessaire de ne faire usage des connaissances scientifiques qu'avec une discrétion et une réserve dont le médecin abandonné à lui-même n'aperçoit pas suffisamment toute la nécessité." (Durkheim, 1911, p. 4). Durkheim réaffirmait ainsi la prééminence et la primauté de la morale pour guider "le jeune homme", et plaçait au second plan l'information médicale et scientifique. Pour paraphraser Durkheim, on peut dire que l'abstinence sexuelle des adolescents cesse progressivement de leur être présentée comme un devoir transcendant et devient de plus en plus l'expression d'une nécessité liée à la nature de leur développement psycho-sexuel. L'analyse de l'évolution de l'éducation sexuelle à laquelle nous avons procédé dans ce texte, a mis en évidence le développement de la primauté d'une certaine forme de médicalisation de l'argumentation éducative destinée aux adolescents qui prend progressivement le pas sur l'affirmation explicite de principes moraux. C'est dans cette substitution des fondements des normes comportementales et dans la prééminence des médecins à les appliquer que se situe le processus de médicalisation de l'éducation sexuelle. L'exemple du Dr. Carpentier, nous a permis de comprendre comment l'utilisation et la diffusion d'informations scientifiques "neutres et objectives", au service de valeurs différentes des valeurs dominantes de l'époque, et notamment de l'encouragement des adolescents à avoir des relations sexuelles pouvait être réprimée par les institutions du pouvoir médical et éducatif. Ces différents exemples mettent bien évidence que les informations scientifiques sont liées aux valeurs morales et idéologiques et que celles-ci y sont exprimées de façon plus ou moins explicite.



## Références

Béjin A. Crépuscule des psychanalystes, matin des sexologues. Communications 1982a; 35 : 159-177.

Béjin A. Le pouvoir des sexologues et la démocratie sexuelle. Communications 1982b; 35: 178-191.

Berge A. L'éducation sexuelle et affective Paris: éditions du Scarabée; 1951.

Berge A. L'éducation sexuelle chez l'enfant Paris: PUF.; 1968.

Berge A. Gilbert-Robin. Pour ou contre l'éducation nouvelle Nancy: Berger-Levrault; 1968.

Bozon M. La nouvelle place de la sexualité dans la constitution du couple. Sciences Sociales et Santé 1991; 9 (4): 69-88.

Carpentier J. Textes libres Paris : Éditions L'impensé radical; 1972.

Durkheim E. Débat sur l'éducation sexuelle. Extrait du Bulletin de la Société Française de philosophie 1911; 11: 33-47. Consulté sur Internet : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.due.deb4>

Ellis H. Etudes de Psychologie sexuelle Tome VII : L'Education Sexuelle. Paris; Mercure de France; 1927; (édition française revue et augmentée par l'auteur. Traduite par A. Van Gennepe).

François L. Rapport au Comité d'études concernant l'éducation sexuelle dans les établissements d'instruction publique. Paris : Ministère de l'Instruction Publique; 1948. (Dactylographié, 54 pages).

Freud S. Les explications données aux enfants (1907) In : La vie sexuelle. Paris: PUF; 1969. (Tr. Fr.), p. 7-13.

Freud S. La morale sexuelle civilisée et la maladie nerveuse des temps modernes (1908) In : La vie sexuelle. Paris: PUF; 1969. (Tr. Fr.), p. 28-46.

Gaignebet C. Le folklore obscène des enfants Paris: G.-P. Maisonneuve et Larose; 1974.

Garcia Verebe MJ. L'éducation sexuelle à l'école Paris: PUF; 1976.

Giami A. Pour une critique de l'éducation sexuelle : approches historique, idéologique et clinique. Paris: Université Paris 7; 1978 (Thèse pour le doctorat de troisième cycle).



Giarni A. De l'impuissance à la dysfonction érectile. Destins de la médicalisation de la sexualité. In : D. Fassin, D. Memmi (eds). Le gouvernement des corps Paris: éditions EHESS; 2004, p. 77-108.

Giarni A, de Colomby P. Profession sexologue ? Sociétés Contemporaines. 2001; 41-42 : 41-63.

Giarni A, de Colomby P. La médicalisation de la sexologie en France. l'Evolution Psychiatrique. 2002; 3: 558-570.

Giarni A, de Colomby P. et le groupe Euro-Sexo. La profession de sexologue en Europe : diversité et perspectives communes. Sexologies, Revue Européenne de Santé sexuelle. 2006; 1; 7-13.

Giarni A, Schiltz MA. Representations of sexuality and relations between partners : Sex research in France in the era of AIDS. Annual Review of Sex Research. 1996; 7: 125-157.

Gilbert-Robin. La guérison des défauts et des vices chez l'enfant Paris: Domat-Montchrétien; 1948.

Husson L. : Eléments de morale sexuelle à l'usage des maîtres de l'adolescence Paris: Aubier; 1948.

Kahn-Nathan J, Tordjman G. Le sexe en question (une expérience d'éducation sexuelle en région parisienne) Paris: Denoël-Gauthier; 1970.

Kahn-Nathan J, Tordjman G, Verdoux C Cohen J. Encyclopédie de la vie sexuelle. De la physiologie à la psychologie (14/16 ans) Paris: Hachette; 1973.

Knibiehler Y. L'éducation sexuelle des filles au XX<sup>ème</sup> siècle. Clio : Le temps des jeunes filles. 1996; 4 [En ligne] URL : <http://clio.revues.org/document436.html>. Consulté le 30 mai 2007.

Knibiehler Y. L'éducation sexuelle est une éducation civique. Le Monde de l'éducation. 2000; 282.

Lanzmann F. Petite histoire du sexe et de son apprentissage de 1900 à nos jours. Paris: JC Lattès; 1995.

Laqueur T. Le sexe en solitaire Paris: Gallimard; 2005.

Mossuz-Lavau J. Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1950-2002). Paris: Payot; 2002, (2<sup>o</sup> édition).

Montreuil-Strauss G. Éducation et sexualité. Genève, Paris: Jeheber; 1956.

Natanson M & J. Sexualité et éducation. Eléments pour une éducation sexuelle Paris: éditions ouvrières; 1968.

Reich W. La lutte sexuelle des jeunes (1932) – Traduction française, Paris: 1966.

Robinson P. The modernization of sex New York: Harper & Row;1976.

Simon P., Gondonneau J., Mironer L., Dourlen-Rollier A.-M. Rapport sur le comportement sexuel des français Paris: Julliard, Charron; 1972.

Stengers J, Van Neck A. Masturbation, the History of a Great Terror. New York: Palgrave; 2001.

Thibault O. A la découverte de la sexualité. Cours d'éducation sexuelle destiné aux élèves des classes terminales des lycées Paris: Dunod; 1971.

Tordjman G. Réalités et problèmes de la vie sexuelle. Paris: Hachette; 1975.

Wallon H. Introduction à l'Emile. 1958. Cité par M.-J. Garcia Verebe, op. cit.

Zwang G. La fonction érotique. Paris: Robert Laffont; 1972.